



REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté - Egalité - Fraternité

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Exécution des Art. L 2121-10, L 2121-11, L 2121-12, L 2122-8 et L 2122-14  
du Code Général des Collectivités Territoriales

**Lundi 22 mai 2023 à 20 heures 00**  
**Salle Desnos - 2 rue Aristide Briand**

### ORDRE DU JOUR :

PV du 17/04/2023 soumis à l'approbation

### Délibérations :

1. Vote des taux pour 2023 : Complément à la délibération n°2023/04/17/03 du 17/04/2023
2. Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2024
3. Subvention exceptionnelle pour l'association « LE COLLEG'IAL »
4. Subvention exceptionnelle pour le bal des pompiers du 8 juillet 2023
5. Règlement Intérieur Relatif à la Gestion du Temps de Travail et des Congés pour l'ensemble du personnel municipal
6. Modification des représentants de la collectivité au sein du Syndicat Intercommunal à vocation unique Collège d'Esbly – SICES
7. Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Fait à Montry, le 16 mai 2023  
Le Maire,  
Françoise SCHMIT

